



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le Ministre de l'Éducation  
Nationale  
Porte-Parole du Gouvernement*

*Le Ministre de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Pêche*

Paris, le 28 JUIN 2010

N/Réf : TR0501020

Mesdames et Messieurs les Préfets de région,  
Mesdames et Messieurs les Préfets de département,  
Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Objet : opération « un fruit pour la récré »

Face au bilan préoccupant d'une faible consommation de fruits et légumes notamment chez les plus jeunes (44 % des enfants consomment moins d'une portion et demie par jour), le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche a fait de l'accessibilité aux fruits et légumes une des orientations de sa politique en faveur de l'alimentation.

L'opération « un fruit pour la récré », lancée dès 2008, a été pérennisée grâce au soutien financier du programme européen de distribution de fruits et légumes dans les écoles, voté le 18 décembre dernier au Conseil de l'Union européenne. Ce dispositif, doté d'un budget de plus de 90 M€ pour les 27 États membres, a pour objectif d'améliorer l'équilibre et le comportement alimentaires des jeunes européens. Le financement communautaire contribue, à hauteur de 51%, à l'achat des produits et leurs coûts logistiques connexes.

L'expertise scientifique collective menée, en 2007, par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) sur les enjeux déterminants de la consommation de fruits et légumes a clairement démontré l'efficacité des opérations locales menées auprès d'un public jeune. Ces opérations sont d'autant plus pertinentes qu'elles associent une éducation à l'alimentation appropriée et une distribution de fruits.

Amener l'enfant au plaisir de consommer des fruits, susciter sa curiosité, éveiller au goût et à la connaissance, accompagner la découverte du produit, lutter contre le rejet de la nouveauté, font partie des actions pédagogiques essentielles pour que la consommation de fruits devienne un élément déterminant de son bien-être.

Cette opération est l'objet d'un travail conjoint de nos services. Pour accompagner la distribution de fruits dans les écoles, des affiches, jeux, coloriages, cahiers éducatifs sont à disposition, directement téléchargeables depuis les sites des deux ministères. Des fiches thématiques préparées par le Centre de pomologie d'Alès et destinées aux personnels qui distribueront les fruits aux enfants sont également disponibles. Un guide à l'usage des enseignants et des animateurs leur permet d'organiser des animations autour de cinq thèmes : animer, découvrir, apprendre, jouer, goûter. Un autre guide a été élaboré pour servir de support à la visite des élèves sur les lieux de production, de transformation ou de vente des fruits.


Le succès remporté par cette opération et la pérennisation du programme européen, permettent d'élargir aujourd'hui l'opération « Un fruit pour la récré » aux élèves des collèges et lycées. Nous souhaitons désormais que ce programme puisse bénéficier à un million d'élèves dès la prochaine rentrée scolaire.

Ainsi, nous vous demandons de contribuer activement à la réussite de ce programme européen et à la mobilisation des établissements de votre académie dans le sens de l'objectif que nous nous sommes fixés. Vous voudrez bien informer les élus et directeurs d'établissements de cette opération et les inviter à y participer.

Nous vous demandons également de veiller à ce que vos services réservent le meilleur accueil aux demandes qui pourraient vous être signalées.



Luc CHATEL



Bruno LE MAIRE

TROSD 1020

leues co signee B. Jemaie  
L. Chapel

Objet: opération "1 fruit pour le rené"

Préfets de Région

Préfets de département

les Recteurs d'académie

" Directeurs régionaux

Ref: SDQA - 10. 186